

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - exercice clos le 31 décembre 2022

I. Rapport sur l'audit des états financiers

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP CEA BANQUE DE TUNISIE » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

1. **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

2. **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

3. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

4. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 23 Mars 2023

Le Commissaire aux Comptes :

LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	14 066 533,669	7 710 368,725
Actions et droits rattachés		10 758 144,104	6 366 220,912
Obligations et valeurs assimilées		3 308 389,565	1 344 147,813
Placements monétaires et disponibilités		165 692,888	64 977,327
Disponibilités		165 692,888	64 977,327
TOTAL ACTIF		14 232 226,557	7 775 346,052
PASSIF			
Autres créditeurs divers	5	11 913,728	7 208,230
TOTAL PASSIF		11 913,728	7 208,230
ACTIF NET			
Capital	6	13 721 117,318	7 526 926,276
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		838,391	152,660
Sommes distribuables de l'exercice		498 357,120	241 058,886
ACTIF NET		14 220 312,829	7 768 137,822
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		14 232 226,557	7 775 346,052

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	31/12/2022	31/12/2021
Revenus du portefeuille-titres	7	617 759,816	296 811,112
Dividendes		463 615,016	227 803,730
Revenus des obligations et valeurs assimilées		154 144,800	69 007,382
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		617 759,816	296 811,112
Charges de gestion des placements	8	(114 516,858)	(54 080,666)
REVENU NET DES PLACEMENTS		503 242,958	242 730,446
Autres charges	9	(22 273,983)	(13 486,094)
RESULTAT D'EXPLOITATION		480 968,975	229 244,352
Régularisation du résultat d'exploitation		17 388,145	11 814,534
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		498 357,120	241 058,886
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(17 388,145)	(11 814,534)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		50 606,099	52 987,264
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		17 014,040	0,000
Frais de négociation de titres		(20 663,535)	(18 370,498)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		527 925,579	263 861,118

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2022	31/12/2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	527 925,579	263 861,118
Résultat d'exploitation	480 968,975	229 244,352
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	50 606,099	52 987,264
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	17 014,040	-
Frais de négociation de titres	(20 663,535)	(18 370,498)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(394 783,776)	(156 094,734)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	6 319 033,204	4 933 612,886
Souscriptions		
- Capital	6 138 124,227	4 868 956,170
- Régularisation des sommes non distribuables	25 236,611	6 945,775
- Régularisation des sommes distribuables	172 211,566	108 949,860
Rachats		
- Capital	(16 075,200)	(50 389,560)
- Régularisation des sommes non distribuables	(51,200)	257,244
- Régularisation des sommes distribuables	(412,800)	(1 624,168)
- Droits de sortie	-	517,565
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 452 175,007	5 041 379,270
ACTIF NET		
En début de l'exercice	7 768 137,822	2 726 758,552
En fin de l'exercice	14 220 312,829	7 768 137,822
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	749 227	266 888
En fin de l'exercice	1 358 568	749 227
VALEUR LIQUIDATIVE	10,467	10,368
TAUX DE RENDEMENT	4,05%	3,70%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions « CEA », régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 6 Novembre 2017, n° 59/2017.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est la Banque de Tunisie. Son gestionnaire est la Société de Bourse de Tunisie.

Le fonds a été constitué le 6 novembre 2018, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 11 février 2019.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

L'exercice comptable commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Exceptionnellement le premier exercice du fonds s'étend du 11 février 2019 jusqu'au 31 décembre 2019.

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la côte, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en bons de trésor assimilables sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions admises à la côte

Les placements en actions admises à la côte sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en Obligations et valeurs assimilées sont constitués de bons de trésors assimilables.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en bons de trésors assimilables sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'ils font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- Au coût amorti lorsqu'ils n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Au 31/12/2022, les bons du trésor assimilables (BTA) détenus par le FCP CEA BANQUE DE TUNISIE sont valorisés à la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines).). Bien que les lignes BTA 6% juin 2023 et BTA 6,6% mars 2027 soient émises avant le 31/12/2017, elles n'ont pas été valorisés au coût amorti tel que recommandé dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29/08/2017 à l'initiative du ministre des finances en présence des différentes parties prenantes.

3.4-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à 14 066 533,669 DT et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Code ISIN	Nombre du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2022	% Actif Net
Actions & droits rattachés			10 665 896,992	10 758 144,104	75,65%
Actions			10 665 896,992	10 758 144,104	75,65%
Actions SFBT	TN0001100254	59 400	1 003 927,474	799 761,600	5,62%
Actions SPDIT - SICAF	TN0001400704	64 322	532 707,930	488 847,200	3,44%
Actions ATTIJARI BANK	TN0001600154	8 500	267 755,380	314 270,500	2,21%
Actions BIAT	TN0001800457	10 000	556 940,670	883 080,000	6,21%
Actions BANQUE DE TUNISIE	TN0002200053	185 000	985 492,910	957 005,000	6,73%
Actions AIR LIQUIDE	TN0002300358	1 856	172 089,870	163 328,000	1,15%
Actions PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF	TN0002500650	25 840	1 093 757,220	1 088 122,400	7,65%
Actions ASTREE	TN0003000452	20 363	1 086 870,120	1 058 876,000	7,45%
Actions AMEN BANK	TN0003400058	3 500	82 118,019	91 136,500	0,64%
Actions UIB	TN0003900107	14 239	250 733,010	338 916,678	2,38%
Actions CIL	TN0004200853	400	6 920,000	7 800,000	0,05%
Actions PGH	TN0005700018	19 700	198 916,700	172 966,000	1,22%
Actions MAGASIN GENERAL	TN0006440010	1 300	35 626,410	14 248,000	0,10%
Actions SOTUVER	TN0006560015	66 620	414 630,220	579 527,380	4,08%
Actions SOTRAPIL	TN0006660013	23 500	296 790,030	291 635,000	2,05%
Actions TPR	TN0007270010	86 000	370 844,550	351 052,000	2,47%
Actions TELNET HOLDING	TN0007440019	23 300	191 153,400	178 128,500	1,25%
Actions LANDOR	TN0007510019	12 600	101 763,280	75 738,600	0,53%
Actions ONE TECK HOLDING	TN0007530017	89 000	744 247,210	616 859,000	4,34%
Actions CITY CARS	TN0007550015	6 000	58 123,400	64 200,000	0,45%
Actions EURO-CYCLES	TN0007570013	11 300	303 161,580	287 234,700	2,02%
Actions SAH LILAS	TN0007610017	84 000	732 751,980	762 972,000	5,37%
Actions MPBS	TN0007620016	13 200	60 790,320	62 700,000	0,44%
Actions SOTIPAPIER	TN0007630015	32 500	177 331,120	207 675,000	1,46%
Actions DELICE HOLDING	TN0007670011	38 600	543 562,779	496 203,000	3,49%
Actions UNIMED	TN0007720014	22 086	173 675,790	157 252,320	1,11%
Actions SMART TUNISIE	TNQPQXRODTH8	300	6 450,000	7 238,100	0,05%
Actions ASSURANCE MAGHREBIA	TN0007830011	2 093	116 846,500	117 295,906	0,82%
Actions ASSURANCE MAGHREBIA VIE AA	TNDKJ8O68X14	1 282	7 794,560	7 948,400	0,06%
Actions SOTUVER NOUVELLE GRATUITE	TNF8FC5GRVG9	12 840	76 535,440	100 537,200	0,71%
Actions ASSURANCE MAGHREBIA VIE NS	TNMSXIDXJE02	2 564	15 589,120	15 589,120	0,11%
Titres émis par le Trésor et négociables sur le marché financier			3 177 413,400	3 308 389,565	23,27%
BTA 6,5% JUIN 2025	TN0008000705	200	172 000,000	195 668,998	1,38%
BTA 6% JUIN 2023	TN0008000648	200	193 895,200	203 604,366	1,43%
BTA 6,6% MARS 2027	TN0008000655	100	95 934,200	94 928,069	0,67%
BTA 7,3% DECEMBRE 2027	TN0008000770	300	272 100,000	277 348,332	1,95%
BTA 7,5% JANVIER 2028	TN0008000796	600	549 700,000	589 359,898	4,14%
BTA 8% NOVEMBRE 2025	TNOXRGYG8RL8	1 000	971 884,000	982 151,037	6,91%
BTA 7,2% MAI 2027	TN0008000747	1 000	921 900,000	965 328,865	6,79%
TOTAL GENERAL			13 843 310,392	14 066 533,669	98,92%
Pourcentage par rapport au total des actifs					98,84%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus nets	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	7 586 318,872	45 530,475	78 519,378	7 710 368,725	
<u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions	4 414 629,820			4 414 629,820	
BTA	1 893 784,000			1 893 784,000	
<u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Actions	(51 422,300)			(51 422,300)	17 014,040
<u>Variation des plus ou moins- value latentes</u>			50 606,099	50 606,099	
<u>Variation des intérêts courus sur BTA</u>		48 567,325		48 567,325	
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	13 843 310,392	94 097,800	129 125,477	14 066 533,669	17 014,040

Note 5 : Autres créiteurs divers

Ce poste totalise au 31 décembre 2022 un montant de 11 913,728 DT et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	1 201,713	650,665
Etat, retenue à la source	4 133,310	1 557,606
Commissaire aux comptes	6 578,705	4 999,959
TOTAL	11 913,728	7 208,230

Note 6 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant	7 526 926,276
Nombre de parts	749 227
Nombre de porteurs de parts	730

Souscriptions réalisées

Montant	6 138 124,227
Nombre de titres émis	610 941
Nombre de porteurs de parts nouveaux	411

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(16 075,200)
Nombre de titres rachetés	(1 600)
Nombre de porteurs de parts sortants	(1)
<u>Autres mouvements</u>	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	50 606,099
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	17 014,040
Frais de négociation de titres	(20 663,535)
Régularisation des sommes non distribuables	25 185,411
<u>Capital au 31-12-2022</u>	
Montant	13 721 117,318
Nombre de parts	1 358 568
Nombre de porteurs de parts	1 140

Note 7 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 617 759,816 DT, et se détaillent comme suit :

	Année 2022	Année 2021
<u>Dividendes</u>		
- des actions	463 615,016	227 803,730
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
- intérêts	154 144,800	69 007,382
TOTAL	617 759,816	296 811,112

Note 8 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 114 516,858 DT et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Commission de gestion	89 045,037	40 560,495
Rémunération du dépositaire	25 471,821	13 520,171
TOTAL	114 516,858	54 080,666

Note 9 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 22 273,983 DT et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance CMF	12 753,633	6 773,915
Honoraires commissaire aux comptes	9 430,350	6 592,179
Impôts et taxes	90,000	120,000
TOTAL	22 273,983	13 486,094

Note 10 : Autres informations**10.1. Données par parts et ratios pertinents**

<u>Données par part</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus des placements	0,455	0,396	0,311	0,176
Charges de gestion des placements	(0,084)	(0,072)	(0,073)	(0,054)
Revenus net des placements	0,370	0,324	0,239	0,122
Autres charges	(0,016)	(0,018)	(0,019)	(0,019)
Résultat d'exploitation (1)	0,354	0,306	0,220	0,103
Régularisation du résultat d'exploitation	0,013	0,016	0,008	0,040
Sommes distribuables de l'exercice	0,367	0,322	0,228	0,143
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0,037	0,071	0,116	(0,027)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,013	0,000	0,039	0,019
Frais de négociation de titres	(0,015)	(0,025)	(0,009)	(0,040)
Droits de sortie	0,000	0,001	-	-
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	0,035	0,047	0,146	(0,048)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	0,389	0,353	0,365	0,055
Résultat non distribuable de l'exercice	0,035	0,047	0,146	(0,048)
Régularisation du résultat non distribuable	0,019	0,010	(0,049)	(0,059)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,053	0,057	0,096	(0,107)
Distribution de dividendes	0,321	0,227	0,143	0,000
Valeur liquidative	10,467	10,368	10,217	10,036

10.2 : Ratios de gestion des placements

	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,04%	1,03%	0,82%	1,03%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,26%	0,21%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,37%	4,37%	2,48%	1,96%
Actif net moyen	10 994 225,326	5 247 448,187	2 367 954,537	1 054 575,261

10.3 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion du FCP CEA BANQUE DE TUNISIE est confiée à la Société de Bourse de Tunisie " SBT". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds.

En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,6% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement. Cette rémunération a été modifiée à la hausse par le Conseil d'Administration réuni en date du 12 Juillet 2022, en la portant de 0,6% TTC à 0,8% HT de l'actif net l'an. Cette modification est entrée en vigueur le 1er Octobre 2022.

La Banque de Tunisie "BT", assure les fonctions de dépositaire des titres et de fonds, moyennant une rémunération de 0.2% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement.